

# Mesures d'évaluation

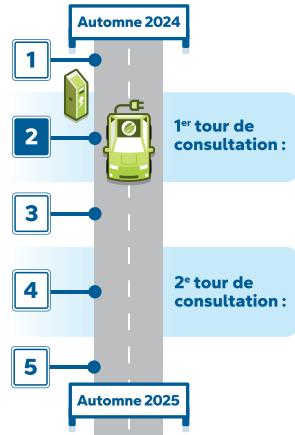


## À PROPOS DE LA PLANIFICATION INTÉGRÉE DES RESSOURCES 2025

La Planification intégrée des ressources (PIR) est un processus reproductible employé pour comprendre l'avenir énergétique du Manitoba et s'y préparer. Notre PIR 2025 débouchera sur une feuille de route, qui comprendra un plan de développement recommandé.

### Une nouvelle étape dans notre processus d'élaboration de la PIR

Manitoba Hydro améliore ses mesures d'évaluation pour la PIR 2025. Les mesures d'évaluation permettront de comparer et d'évaluer les compromis entre les plans de développement potentiels, et contribueront à l'élaboration d'un plan de développement qui répondra à l'évolution des besoins et des priorités des clients. Nous établissons les mesures d'évaluation à l'étape 2, [Principaux intrants et scénarios](#), de [notre processus d'élaboration de la PIR](#) afin de nous assurer que la modélisation et l'analyse sont conçues pour produire les renseignements nécessaires à l'achèvement de l'évaluation.



### MESURES D'ÉVALUATION

Quatre thèmes ont été établis pour la PIR 2025 : la fiabilité, les coûts, l'environnement et l'économie sociale. Les mesures d'évaluation de ces thèmes permettront d'étudier les compromis possibles entre les plans de développement potentiels.

Quelques explications sur ces thèmes :



• **Fiabilité** : « Fiabilité » correspond au fait de garantir la disponibilité de l'énergie en cas de besoin en se concentrant sur l'approvisionnement adéquat, la diversité des ressources et la maturité technologique.



• **Coûts** : Par « coûts », on entend la connaissance des effets d'un plan de développement potentiel sur les coûts nets du système et les coûts directs pour les clients tout au long de la transition énergétique.



• **Environnement** : « Environnement » désigne la compréhension des différences entre les plans de développement potentiels en matière de niveaux d'émission de gaz à effet de serre (GES) et d'autres considérations environnementales, comme les effets sur l'air, la terre, l'eau et les personnes.



• **Socio-économique** : La prise en compte des répercussions socio-économiques comprend l'évaluation des occasions économiques et la réconciliation économique afin de s'assurer que le plan de développement potentiel offre des possibilités à tous les Manitobains.

Pour demander des documents en format accessible veuillez consulter [hydro.mb.ca/fr/accessibility](http://hydro.mb.ca/fr/accessibility).